



Gilly, le 10/01/2025

PV de comité n°04 du 08/01/25 à Jemappes

Présents : Mmes Lucienne Capron & Florence Loiseau et MM Christophe Notelaers, Philippe Bolssens, Christian Crape, Frédéric Leroy, Renzo Mosciatti, Michel Guillaums, & Samuel Vankeersbulck

Excusé : Aubin Vandemoer

Invités présents : Mr Bernard Scherpereel, Secrétaire Général, Mr Fabrice Appels du Conseil d'Administration, Mr Pascal Lecomte, Président du Groupement des Parlementaires ainsi que Mr Pierre Thomas, Directeur-Général de l'AWBB

La réunion débute à 19h00 sous la présidence de Mr Christophe Notelaers.

Le secrétariat de la réunion est assuré par Mr Philippe Bolssens.

Approbation PV de comité n°3 du 11/11/2024

Approbation PV de la Commission Administrative n°16 à 22

Réunion du département Détection et Formation AWBB

Une réunion du département Détection et Formation AWBB a eu lieu à Jambes le 15/11/2024. Le CP y était représenté par Philippe Bolssens.

Les principaux points discutés (debriefing JRJ 2024 et préparation JRJ 2025) sont présentés et débattus avec les membres du CP.

Réunion des 3 comités

A l'invitation du Groupement des Parlementaires, la réunion des 3 comités (Parlementaires, CP et CJP) a eu lieu le 06/01/2025 à Beloeil. Le CP était représenté par MM Notelaers, Bolssens et Vandemoer.

Les principaux points discutés sont présentés et débattus avec les membres du CP.

Championnat

Christophe Notelaers dresse l'état de la situation : actuellement, 712 équipes. 4 forfaits généraux (3 en jeunes et 1 en seniors et 4 nouvelles inscriptions ont été enregistrés depuis la dernière réunion.

Coupe du Hainaut seniors et jeunes

Les 1/2 finales retour de la coupe jeunes ont eu lieu le week-end dernier. Les derniers matchs retour sont programmés pour fin janvier-début février.

Les 1/2 finales retour de la coupe seniors ont eu lieu le week-end dernier (un match reste à jouer en messieurs ce vendredi 10/01/25).

La compétition s'est déroulée sans problème majeur jusqu'à présent.

Organisation des finales des coupes du Hainaut

Une nouvelle réunion de préparation avec le club organisateur sera programmée prochainement.

Commission Mini-basket

Le calendrier 3&3 du deuxième tour est presque complet et est publié sur le site. 18 équipes U6 et 77 équipes U8 sont inscrites pour le deuxième tour.

Challenge U12 : l'étape provinciale a eu lieu le week-end des 4-5 janvier 2025 à l'Olympic MSM. Nous avons battu des records d'inscriptions puisque 122 garçons et 61 filles ont pu s'amuser et se rencontrer lors de cet événement. Les qualifiés pour la finale (qui aura lieu le 13/04/2025) seront annoncés sur le site de

l'AWBB ce vendredi 10/01/2025. La commission félicite tous les participants et remercie une nouvelle fois l'Olympic MSM pour son accueil et sa parfaite organisation.

De nouvelles interventions seront bientôt organisées dans toutes les régions de notre province.

Commission de formation des arbitres

Approbation du PV n°7 du 09/12/2024.

Les principaux points discutés sont présentés par le président de la CFA et débattus avec les membres du CP.

Commission Technique et de Propagande

La présidente dresse le bilan du stage de fin d'année qui a eu lieu les 30-31/12/2024 et 02-03/01/2025.

Préparation de la JRJ du 19/01/2025 dans le Brabant Wallon (Waterloo et Nivelles).

Le planning est discuté. Il est également publié sur le site provincial et sera régulièrement mis à jour.

Commission 3X3

Une visite des installations du CEP Ladies Basketball en charge de l'organisation des finales des coupes 3X3 2025 a eu lieu le 19/11/2024.

Une réunion de debriefing avec les membres de la commission sera programmée prochainement.

Mr Bernard Scherpereel quitte la séance.

Audition d'un arbitre

Dossier CP/24-25/01 :

Conformément à l'article PA74 bis, suite au rapport transmis par la commission de formation des arbitres et suite à son absence lors de la réunion du CP du 11/11/2024, un arbitre a été reconvoqué pour être entendu ce 08/01/2025.

L'audition, prévue à 20h00, commence à 20h35 suite au retard de l'arbitre.

MM Mosciatti, Guillaume (membres de la CFA) et Vankeersbulck (membre du CP, coach lors d'une des rencontres concernées) ainsi que MM Appels (membres du CDA) et Lecomte (Groupement des parlementaires) sortent de séance et ne participent donc pas à la délibération ni à la prise de décision concernant le dossier CP/24-25/01.

Décision du CP

Sur base de l'article PA74 bis,

- Considérant que le retard à la première rencontre sans justificatif a été reconnu par l'arbitre lors de son audition ;
- Considérant les insultes portées à l'encontre de son collègue durant son audition ;
- Considérant qu'il a reconnu avoir écourté la rencontre car celle-ci était en retard, ce qui n'est pas conforme au ROI de l'AWBB ni au code de jeu de la FIBA en vigueur ;
- Considérant que l'attitude de cet arbitre lors des 2 matchs U14 du 07 septembre 2024 au Tremplin Mouscron était irrespectueuse aussi bien envers son collègue qu'envers les joueurs et les officiels de table.
- Considérant que les propos insultants que l'arbitre a tenu lors de ces rencontres sont indignes et inacceptables en toutes circonstances.
- Considérant que ces propos sont corroborés par les différents témoignages reçus par écrit de 3 personnes différentes, de fonctions différentes n'ayant aucun lien entre elles ;
- Considérant que l'arbitre n'a fait preuve d'aucune pédagogie envers les jeunes joueurs qu'il a arbitrés ;
- Considérant que l'arbitre a été mis au courant qu'il existait une charte au niveau de l'arbitrage hennuyer et que cette attitude est répréhensible selon les points suivants :
 - o Être et demeurer exemplaire en toutes circonstances, dans et au dehors de l'aire sportive.
 - o S'interdire toutes les critiques ou commentaires préjudiciables envers d'autres arbitres ou département, comité ou commission par quelque moyen que ce soit (oral, écrit, article de presse publié, Facebook, twitter, forums internet, blogs, sites de réseaux sociaux,...).

le CP, à l'unanimité des membres présents, décide de lui retirer son statut d'arbitre à dater du 08/01/2025 jusqu'à la fin de saison 2025-2026, soit jusqu'au 30/06/2026.

L'arbitre concerné est informé en séance de la décision ainsi que de la possibilité de faire appel de cette décision conformément aux dispositions de la partie juridique du ROI (PJ 16).

Après communication de la décision, l'arbitre a refusé de signer le document de prise de connaissance.

Délit d'audience

Après avoir pris connaissance de la décision, l'arbitre a insulté les personnes présentes dans les termes suivants :

- Votre comité, c'est de la merde ;
- Allez vous faire foutre ;
- Allez vous branler chez les Turcs et chez les Grecs.

Suite à ces insultes, le CP, à l'unanimité des membres présents, décide de considérer cette attitude et ces insultes comme un délit d'audience et de retirer son statut d'arbitre pour 3 mois supplémentaires, à savoir jusqu'au 30/09/2026.

MM Mosciatti, Guillaums (membres de la CFA) et Vankeersbulck (membre du CP, coach lors d'une des rencontres concernées) ainsi que MM Appels (membres du CDA) et Lecomte (Groupement des parlementaires) rentrent en séance.

Le CP remercie l'Union Mons-Hainaut pour la mise à disposition de ses locaux.

Prochaine réunion : le mercredi 12/03/2025 à 19h00 à la mons.arena.

Réunion clôturée à 21h30.

Le Président
Christophe Notelaers

Le Secrétaire
Philippe Bolssens